

Le 4 janvier 2021

Taxe d'apprentissage 2021 : Mobilisons-nous pour former nos professionnels de demain.

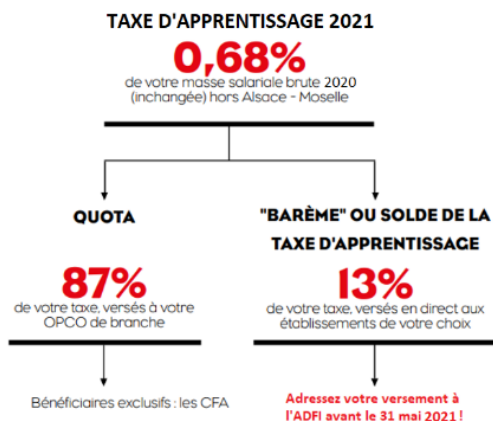
Madame, Monsieur,

Le Pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie, constitué de 6 centres de formation sur le Calvados, la Manche et l'Orne, vous accompagne en apportant une expertise technique et humaine dans la formation de vos salariés d'aujourd'hui et de demain.

Notre établissement « **I.A.D.F.I.** » (l'Association pour le Développement de la Formation Industrielle), sous la marque « **Pôle formation UIMM** », vous sollicite afin que vous nous désigniez comme **bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage**. Vous contribuerez ainsi au maintien et au développement de la formation dans l'industrie.



Comment se découpe la taxe d'apprentissage en 2021 ?



Cette année, la taxe d'apprentissage est toujours égale à 0,68% de la Masse Salariale. Cette somme est divisée en deux parties :

- 87% destinés au financement de l'apprentissage, qui s'apparente à l'ancien quota d'apprentissage (la fraction régionale est supprimée).
 → Montant versé à votre OPCO.
- 13% (solde) destinés à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur, qui s'apparente à l'ancien hors-quota ou barème.
 → Montant que vous pouvez verser au Pôle formation UIMM, via notre établissement de formation habilité, l'A.D.F.I., n° UAI : **0610799M**.

Comment envoyer le règlement des 13% de votre taxe d'apprentissage au Pôle formation UIMM ?

Voici deux possibilités de règlement pour nous soutenir : par chèque (libellé à l'ordre de l'**ADFI**) ou par virement. Dans les deux cas, merci d'accompagner votre règlement avec l'envoi du formulaire ci-joint à l'une des adresses ci-dessous :

- Par voie postale :
 - au CFAI - Pôle formation UIMM, Campus universitaire d'Alençon, 61250 Damigny
 - ou au CFAI - Pôle formation UIMM, 12 rue Professeur Joseph Rousselot, 14000 Caen
- Ou par e-mail : poleformation@fibn.fr

L'ADFI s'engage à vous envoyer par la suite un accusé de réception de votre versement, qui mentionnera la date et le montant de votre versement.

La taxe d'apprentissage est **une ressource IMPORTANTE pour le Pôle formation UIMM**. Elle nous permet de **continuer à investir dans les équipements industriels nécessaires aux jeunes pour acquérir les compétences attendues par l'entreprise**.

Pôle formation UIMM est à votre service pour former des jeunes qualifiés dans les domaines suivants :

- Seconde structurante industrielle (classe de 2nde avec accompagnement individualisé)
- Chaudronnerie industrielle (CAP, BAC PRO, BTS)
- Conception (BTS)
- Electrotechnique (BAC PRO, BTS)
- Maintenance des Systèmes (BAC PRO, BTS)
- Outillage (BAC PRO)
- Pilotage de lignes de production (BAC PRO)
- Usinage (BAC PRO, BTS)

Espérant vous avoir convaincu de la nécessité de nous désigner en tant que bénéficiaire et vous en remerciant vivement par avance,

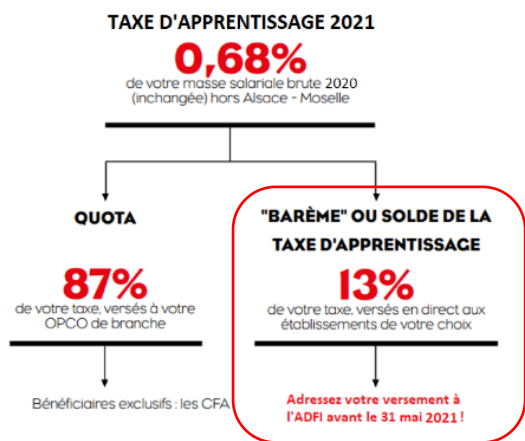
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Christian FERON
Directeur ADFI



Sandrine BOYER
Directrice du Pôle formation UIMM
Grand Ouest Normandie



**VERSEMENT AU PLUS TARD
LE 31 MAI 2021**
BORDEREAU À RETOURNER
accompagné de votre règlement
libellé à l'ordre de l'ADFI,
à l'adresse suivante :

Si règlement par chèque (ordre du chèque : ADFI) :

- au CFAI - Pôle formation UIMM,
Campus universitaire d'Alençon
61250 Damigny
- ou au CFAI - Pôle formation UIMM
12 rue Professeur Joseph Rousselot
14000 Caen

Si règlement par virement :

- par voie postale ou par e-mail :
poleformation@fibn.fr

Pour calculer le montant de votre taxe d'apprentissage :

Votre masse salariale brute 2020 x 0,000884 = Montant de la taxe d'apprentissage à régler en 2021

€ x 0,000884 = _____ €

REGLEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À ADRESSER À L'ADFI ET SIGNATURE

En cas de modification(s) des informations imprimées ci-dessous, apportez svp les modifications ci-dessous, et cochez ici

RAISON SOCIALE _____

ADRESSE _____

N° SIRET _____

CONTACT _____

E-MAIL _____

Date : ____ / ____ / 2021

Signature et cachet de votre entreprise :

MONTANT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE QUE VOUS
SOUHAITEZ VERSER À L'ADFI : _____ €

CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ADFI

VIREMENT - DATE DU VIREMENT : ____ / ____ / 2021

IBAN ADFI BANQUE SOC. GÉNÉRALE ALENÇON	BIC
FR76 3000 3012 2100 0372 6190 268	SOGEFRPP

Communiquez impérativement votre n° de SIRET dans le motif du virement

VERSEMENT AU PLUS TARD LE 31 MAI 2021
Merci de votre confiance.